RAPPORT ANNUEL

S. ACTIVE OBLIGATIONS ISR

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Crédit Mutuel
Asset Management

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et dans le respect des exigences du label français ISR. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion de valoriser le portefeuille, en recherchant la rentabilité sur la durée minimale de placement recommandée, tout en répondant aux critères de l'investissement socialement responsable.
Le FIA n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché.

• Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie de gestion du FIA établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie du FIA repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnemental, social et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine. A partir d'un univers composé de l'ensemble des obligations en euros émises par des émetteurs publics et privés, le processus de gestion se décompose en trois étapes comme suit :
1 Filtre ESG : l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ces filtres couvrent les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise ou des Etats, pour une démarche socialement responsable. A titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ces filtres déterminent une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). Les gérants ne retiendront que les émetteurs obtenant une classification supérieure à 2. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ce premier filtre ESG permet d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.
2. Analyse financière : les valeurs sont analysées au plan financier pour ne conserver que les valeurs dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs éligibles à l'investissement.
3. Construction du portefeuille : Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs issus du filtre ESG et de l'analyse financière ainsi que des éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision.
Les décisions de gestion portent notamment sur le degré d'exposition au risque de taux, le positionnement dans la courbe, l'allocation géographique, le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs, la sélection des supports d'investissement utilisés.
A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. Le FIA pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net. En raison de l'analyse financière, les sociétés obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenues dans la construction du portefeuille.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 90 % à 100 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques hors pays émergent, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, dont :
- de 0 % à 10 % en instruments de taux devenus spéculatifs après l'acquisition.
La fourchette de sensibilité du FIA au risque de taux est comprise entre +1 et +5.
De 0 % à 20 % en obligations convertibles
De 0 % à 10% en actions
De 0 % à 10 % au risque de change sur des devises hors euro.
Il peut être investi :
- en titres de créance et instruments du marché monétaire
- jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français.
Il peut également intervenir sur les :
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change qui peuvent entraîner une surexposition globale de 10% maximum de l'actif net.- dépôts, emprunts d'espèces.

COMMENTAIRE DE GESTION

En tout début d'exercice 2021, l'espoir de reprise économique, les craintes d'une inflation plus forte et la perspective de nouveaux plans de soutien économique aux Etats-Unis ont provoqué une remontée des taux à 10 ans de part et d'autre de l'Atlantique jusqu'à mi-janvier, où les inquiétudes sanitaires et les interrogations quant à l'adoption du plan démocrate ont à nouveau fait rebaisser les taux, le Bund finissant en légère hausse à -0.52%. L'Italie se cherchait toujours une nouvelle coalition sans entraîner cependant de tension significative sur les spreads périphériques. Les spreads de crédit ont subi un léger écartement dans un mouvement de pentification de la courbe. Mais dès Février, des banquiers centraux peu inquiets sur les hausses d'inflation et de rendements longs, la croissance allemande révisée à 0,3% au T4 2020, une relance budgétaire accrue aux États-Unis, la suppression progressive des mesures de restriction anticipée dans la plupart des pays à partir du 2ème trimestre 2021 avec en parallèle de bonnes nouvelles sur le plan sanitaire ont entraîné une amplification des craintes de reflation, provoquant une forte hausse des rendements obligataires, stoppée à la fois par les réactions des banques centrales et la résurgence des craintes sanitaires face à une vaccination en retard. Le 10 ans allemand s'est néanmoins tendu de 23pbs pour finir le trimestre à -0.29% dans un fort mouvement de pentification de la courbe. Les spreads de crédit ont continué de baisser contrairement aux spreads périphériques à l'exclusion de l'Italie qui a vu sa prime de risque fortement baisser. En termes de gestion, nous avons tout au long du trimestre accentué l'exposition en sensibilité en renforçant l'allocation sur les pays périphériques (Italie 2026). Nous avons également significativement renforcé l'exposition sur le crédit, notamment les émetteurs financiers qui affichent une très bonne qualité de crédit et des primes de risques plus élevés que les émetteurs non financiers. Nous avons été actifs sur le marché des nouvelles émissions primaires en souscrivant notamment à la CADES 01/2031, Snam 08/2025, CaixaBank 02/2029 (Green Bond), Union Européenne 06/2028 (Social Bond), Stellantis 03/2027, Safran 03/2026, Bank of Ireland 03/2027, Santander 03/2027 et UBS 03/2026.

Au début du 2nd trimestre 2021, en dépit de la reprise économique et de la diminution des risques, la FED a de nouveau écarté tout resserrement monétaire avant des progrès « généralisés et inclusifs » sur l'emploi et toute annonce de réduction des achats d'actifs à court terme. Des banques centrales accommodantes, des ambitions budgétaires fortes (aux US et en ZE) et des données macroéconomiques bien orientées ont ravivé la thématique reflation et l'obligataire a de nouveau souffert avec un Bund cassant pour la première fois depuis Mars 2020 le seuil de -0,20%, avec en plus une dégradation des spreads périphériques. Les courbes se sont repentifiées et malgré une tendance générale au resserrement des spreads, seul le segment HY € a affiché une performance positive. La tendance est revenue par la suite dans une bande de fluctuations étroites avec deux constantes, l'appétit pour le risque et la confiance dans le message des banquiers centraux sur le caractère « transitoire » de l'inflation et un tapering pas immédiat. Les indicateurs économiques ont illustré la nette amélioration de la dynamique de croissance, le secteur des services commençant finalement à rattraper le secteur industriel. Le rendement du 10 ans allemand a progressé légèrement alors que l'ensemble des spreads pays vs Bund, de crédit et autres segments de courbe ne bougeaient pas. Au cours du mois de Juin, FED et BCE se sont accrochés à leur discours relatif à une politique monétaire durablement très accommodante, au moins tant que les stigmates de la crise n'auront pas été effacés, notamment sur le marché du travail en ce qui concerne la Fed. Elles ont également insisté sur le caractère « temporaire » de l'accélération des prix et sur l'ancrage des anticipations d'inflation restant à des niveaux cohérents avec leurs objectifs. En fin de trimestre, la réaction des marchés aux dernières statistiques d'inflation a montré que les investisseurs commençaient à se rendre aux arguments des banquiers centraux sur l'inflation, d'autant plus que statistiques économiques chinoises décevantes, résurgence des craintes sanitaires et aversion au risque faisaient leur retour. Le 10 ans allemand clôturait ainsi le 1er semestre à -0.20% avec des spreads des pays périphériques et de crédit relativement stables. En termes de gestion, nous avons à nouveau accentué sur le trimestre l'exposition en sensibilité en renforçant l'allocation sur le crédit, avec toujours une préférence pour les émetteurs financiers. Nous avons acheté les émissions

primaires BNP Paribas 04/2027, Région Ile de France 04/2028 (Sustainable Bond), Credit Agricole 04/2028 SNP, Coca Cola European Partners 09/2025, Toyota Motors 11/2027, Unibail 10/28, Volvo 05/2026, Volkswagen 07/2026, Nestlé 06/2026, ING Groep 06/2032, CDC 06/2026, Vonovia 06/2027, OP Corp 06/2028, Stellantis 01/2029, Terna 06/2029 (Green), Santander 06/2029, Orange 06/2026, Unicredit 07/2029, NatWest 06/2026.

En milieu de trimestre, nous avons cédé les émetteurs les plus carbonés du portefeuille (Suez, Cie de St Gobain, BP, Engie, ENEL) au profit d'émetteurs bancaires (UBS, ING, Santander, Unicredit) dont les performances carbones sont parmi les meilleures et corporate (Red Electrica, Vodafone).

Au début du 3ème trimestre 2021, la situation sanitaire s'est à nouveau détériorée sous l'effet des variants, conduisant les Etats à remettre en place des restrictions et alimentant les craintes quant à une rechute de la dynamique économique. Alors que les inquiétudes portaient précédemment davantage sur le risque d'une sortie prématurée des banques centrales, ces dernières ont été contraintes à réitérer leur message de prudence, sans pour autant trop en faire au risque d'accentuer les craintes. Le mouvement haussier des taux souverains s'est ainsi interrompu laissant place à une forte baisse des taux et un aplatissement des courbes tandis que les spreads des pays périphériques restaient globalement stables. La suite de l'été a été marquée par la rapide dégradation de la situation politique en Afghanistan et les craintes sur l'impact d'une nouvelle vague d'infections sur la reprise économique. Toutefois, les indicateurs PMI pour la zone euro ont conforté le momentum de la reprise économique et l'inflation n'a montré que peu de signe d'accélération durable. Cependant, les propos tenus par plusieurs membres BCE de tendances différentes, en faveur d'une réduction prochaine du soutien monétaire, ont provoqué une nette hausse du 10 ans allemand en milieu de trimestre, les spreads tant périphériques que de crédit restant en revanche stables. Mais la fin de trimestre a vu les taux 10 ans US et européens se tendre nettement suite au probable tapering prochain de la FED, à l'impasse des discussions relatives au plafond de la dette fédérale américaine au Congrès, à l'emballement du coût des entreprises et d'une forte accélération de l'inflation s'annonçant plus durable qu'anticipé et induisant un discours plus agressif des Banques Centrales. Les spreads périphériques se sont légèrement réduits avec une pentification de la courbe 2-10 ans et une stabilité des spreads de crédit à l'exception des subordonnés. En termes de gestion, nous avons poursuivi la resensibilisation du portefeuille sur l'allocation sur le crédit, avec toujours une préférence pour les émetteurs financiers. Nous restons actifs sur le marché primaire en achetant les nouvelles émissions Société Générale 07/2027, Alstom 07/2027, Volkswagen Financial Services 02/2025, Essity Capital 09/2029, Credit Agricole 09/2029, ABN Amro 09/2029 (Green Bond) et Pernod Ricard 10/2029.

Au début du dernier trimestre de l'exercice 2021, le mouvement de hausse des taux initié depuis la fin de l'été s'est poursuivi, alimenté par la communication de la BCE lors de sa réunion de Septembre 2021. Le marché doutait ainsi de la capacité de rechute de l'inflation en 2022 et intégrait de manière croissance un scénario de hausse des taux directeurs fin 2022. Lors de sa réunion d'Octobre, l'absence de commentaire par la BCE sur la suite à donner aux achats d'actifs après Mars 2022 a provoqué un regain d'inquiétude sur la dette périphérique, la hausse des taux cœur et semi-cœur atteignant 10pbs environ avec un fort aplatissement des courbes de taux tandis que le spread italien s'écartait de plus de 20pbs. Le crédit Investment Grade a continué d'afficher une forte résistance avec des spreads globalement inchangés dans des volumes d'émissions primaire en baisse. Néanmoins, dès début Novembre, ce mouvement initial de hausse des taux s'est brutalement interrompu avec un dégonflement des anticipations de resserrement monétaire suite aux communications des Banques Centrales et notamment la Banque d'Angleterre. Ce mouvement s'est temporairement inversé suite à une hausse des anticipations d'inflations avant que fin novembre la découverte d'un nouveau variant sud-africain prennent le pas sur les autres préoccupations des investisseurs (inflation, politiques monétaires moins accommodantes, accélération du tapering FED au regard des fondamentaux US, date anticipée de remontée des taux…) et entraînant les taux à nouveau vers le bas de part et d'autre de l'Atlantique. Les craintes et les tensions se sont simultanément propagées au Crédit et aux Pays périphériques dans une moindre mesure, les spreads de l'Investment Grade s'écartant de 20pbs environ dans un mouvement d'aplatissement de 10pbs sur le segment 2-10 ans au cours du mois de Novembre. Enfin en décembre, face à une remontée marquée de l'inflation, la BCE a posé les premiers jalons de sa sortie d'une politique monétaire accommodante avec comme première étape

une réduction à venir des achats d'actifs. Le pari effectué par la plupart des gouvernements a alimenté l'appétit pour le risque de cette fin de trimestre : au-delà des craintes sanitaires de court terme, et du fait d'incertitudes élevées sur la durée du pic d'inflation, la progression des taux longs s'est inscrite dans le cadre du rebond des anticipations d'inflation, cohérentes avec la hausse des matières premières et de meilleures perspectives de croissance (moindre dangerosité d'Omicron et volonté des autorités chinoises de soutenir la croissance). Le 10 ans allemand clôture ainsi l'année à -0.19% dans un mouvement de pentification et de nette performance du Crédit contrairement à la quasi-stabilité des spreads périphériques. En termes de gestion, nous avons à nouveau accentué l'exposition en sensibilité en renforçant l'allocation sur le crédit, avec toujours une préférence pour les émetteurs financiers. Nous restons actifs sur le marché primaire en achetant les nouvelles émissions Nordea Bank 11/2028, SEB 11/2031, Danone 11/2030, Volvo 05/24, Allianz 11/2026, ING 11/2025, BNP 05/2028, SG 12/2027 et BFCM 05/2025. Nous cédons également certaines positions dans le but de l'amélioration de la performance ESG du fonds tels que Essilor Luxottica dont l'évaluation de la Gouvernance est en retrait par rapport aux pairs.
La performance du fonds sur l'exercice 2021 s'est établie à -1.06% pour la part C.
Démarche ESG
Filiale de gestion d'actifs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Asset Management s'inscrit pleinement dans le cadre des cinq ambitions et quinze engagements qui portent les valeurs et les principales orientations sociales, sociétales et environnementales du Groupe.
L'ambition de Crédit Mutuel Asset Management est d'identifier et de valoriser les acteurs économiques proactifs dans la transition sociale et environnementale servant le bien commun. Dans ce cadre, Crédit Mutuel Asset Management s'inscrit dans la réflexion, les travaux et les actions de la Place financière afin de participer à l'évolution des pratiques en matière de Finance Durable et Responsable. Notre rôle actif se traduit notamment par les différents engagements de Place que nous prenons depuis plus de 15 ans.
En tant que gestionnaire d'actifs, notre responsabilité est de prendre en compte les risques et les opportunités liées au développement durable et de favoriser le financement des activités de demain. Pour ce faire, Crédit Mutuel Asset Management s'assure que les entreprises et Etats dans lesquels il investit font preuve des meilleures pratiques notamment en faveur de la transition climatique, en matière de gouvernance et de développement du capital humain.
Nos fonds d'investissement prennent ainsi en compte des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et s'engagent notamment sur les secteurs à forts risques environnementaux et sociaux au travers de la déclinaison de politiques sectorielles.
En particulier, sur le volet environnemental, les fonds de Crédit Mutuel Asset Management ont pour ambition d'encourager la transition climatique en participant à la réorientation des flux financiers vers une économie compatible avec l'objectif international de limitation du réchauffement climatique sous les 2 degrés (Accord de Paris).
Le dispositif d'intégration ESG utilisé pour le portefeuille doit permettre d'atteindre les objectifs cibles en matière de responsabilité et d'intensité carbone préalablement définis.
La prise en compte de critères extra-financiers dans les fonds de Crédit Mutuel Asset Management repose sur un modèle d'analyse ESG propriétaire, en appui avec des agences de notation sélectionnées (Sustainalytics, ISS ESG, et en particulier pour l'environnement Trucost), portant sur les entreprises et les Etats.
Par ailleurs, des informations ESG importantes sont systématiquement diffusées en interne, par mail et au sein des différents comités organisés avec les équipes de gestion, comme la survenance d'une controverse grave, un changement majeur de gouvernance, un élément différenciant (risque physique, géopolitique, etc). La prise en compte de ces éléments permet au gérant du fonds d'adapter ses positions au sein du portefeuille en fonction de l'évolution des notations globales ESG.
Enfin l'engagement au travers du dialogue avec les entreprises fait partie intégrante du processus. Ceux sont des leviers essentiels pour faire évoluer les pratiques des entreprises, notamment en matière de controverses. Deux types de dialogues sont mis en avant :

• Engagement ponctuel, dans le cadre d'un dialogue direct et suivi de l'équipe Finance Responsable et Durable, essentiellement avec de grandes sociétés européennes,
• Engagement structuré sur la base d'un questionnaire commun auprès de sociétés européennes.
Ainsi investisseur actif, Crédit Mutuel AM a pour objectif d'inviter, par un questionnement constructif, aux meilleures pratiques de gouvernance, sociales et environnementales. Cela passe par une demande de meilleure transparence, de la mise à disposition de données de qualité et par l'intégration de la RSE dans la stratégie long terme des entreprises.
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG sur la période considérée
Le renforcement des engagements ESG et plus particulièrement Climat au sein de CM AM, nous a amené à céder plusieurs émetteurs au cours de l'exercice 2021que nous avons réinvesti les ventes sur des secteurs faiblement carbonés offrant en parallèle une bonne notation ESG. Nous avons également cédé certaines positions dans le but de l'amélioration de la performance ESG du fonds tels que Essilor Luxottica dont l'évaluation de la Gouvernance est en retrait par rapport aux pairs.
Nous restons essentiellement investis sur des émetteurs de classe 3, 4 et 5.
.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

- ## Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières,

opération d’achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d’échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 98,26% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 98,25%.

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2020, le total des rémunérations brutes globales versées aux 246 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 16 743 166 € dont 1 273 000 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 104 367 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible. Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- ## Evènements intervenus au cours de la période

18/06/2021 Mise à jour de la trame : Mise à jour réglementaire (SFDR)

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**68 351 493,30**	**50 477 942,49**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**44 559 013,60**	**23 594 740,36**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	43 763 720,58	23 594 740,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	795 293,02	0,00
Titres de créances	**18 321 580,68**	**22 656 877,36**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	18 321 580,68	22 656 877,36
Titres de créances négociables	18 321 580,68	22 656 877,36
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**5 470 899,02**	**4 226 324,77**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 470 899,02	4 226 324,77
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**0,00**	**12 000,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**0,00**	**12 000,00**
Comptes financiers	**1 225 100,98**	**1 993 940,89**
Liquidités	**1 225 100,98**	**1 993 940,89**
Total de l'actif	**69 576 594,28**	**52 483 883,38**

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	**69 504 402,44**	**52 399 350,65**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-703 057,64**	**-814 071,59**
Résultat de l'exercice (a, b)	**761 884,21**	**889 424,75**
Total des capitaux propres	**69 563 229,01**	**52 474 703,81**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**13 365,27**	**9 179,57**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**13 365,27**	**9 179,57**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**69 576 594,28**	**52 483 883,38**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2021	31/12/2020
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	791 134,85	931 806,87
Produits sur titres de créances	0,00	-1 594,79
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**791 134,85**	**930 212,08**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	8 938,55	13 240,82
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**8 938,55**	**13 240,82**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**782 196,30**	**916 971,26**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	134 373,05	103 229,61
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**647 823,25**	**813 741,65**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	114 060,96	75 683,10
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**761 884,21**	**889 424,75**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :
Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007084611	0,25 % TTC maximum Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
C	FR0007084611	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0007084611 C
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

• Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

• Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	**52 474 703,81**	**51 312 659,56**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	22 744 389,87	14 820 157,61
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 989 144,96	-13 791 270,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	53 654,72	356,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-641 643,04	-666 568,41
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-311,58	-112,98
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-726 243,06	-14 260,07
Différence d'estimation exercice N	*-1 695 589,11*	*-969 346,05*
Différence d'estimation exercice N-1	*-969 346,05*	*-955 085,98*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	647 823,25	813 741,65
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**69 563 229,01**	**52 474 703,81**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	40 724 037,85	58,54
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	868 855,50	1,25
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 635 067,50	2,35
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	535 759,73	0,77
Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé	795 293,02	1,14
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**44 559 013,60**	**64,06**
Titres de créances		
Bons du Trésor	18 321 580,68	26,34
TOTAL Titres de créances	**18 321 580,68**	**26,34**
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	**0,00**	**0,00**
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	**0,00**	**0,00**

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	44 559 013,60	64,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	18 321 580,68	26,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 225 100,98	1,76	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	401 209,19	0,58	1 032 366,71	1,48	8 831 961,07	12,70	13 176 962,92	18,94	21 116 513,71	30,36
Titres de créances	953 309,34	1,37	5 472 321,54	7,87	10 213 604,74	14,68	1 682 345,06	2,42	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 225 100,98	1,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2021
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2021
Actions			**0,00**
Obligations			**1 937 628,16**
	FR0013432770	BFCM 0,125%050224	1 207 200,49
	FR0014006XE5	BFCM 0,01%070325	299 456,30
	XS1288858548	BFCM 3%110925	330 582,62
	XS1548802914	BFCM 0,375%22EMTN	100 388,75
TCN			**0,00**
OPC			**5 470 899,02**
	FR0013412822	CM-AM MON.ISR RC3D	5 470 899,02
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**7 408 527,18**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	761 884,21	889 424,75
Total	**761 884,21**	**889 424,75**

	31/12/2021	31/12/2020
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	761 884,21	889 424,75
Total	**761 884,21**	**889 424,75**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	**31/12/2020**
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-703 057,64	-814 071,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-703 057,64**	**-814 071,59**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	**31/12/2020**
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-703 057,64	-814 071,59
Total	**-703 057,64**	**-814 071,59**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
29/12/2017	C PART CAPI C	26 772 399,57	17 555,776	1 524,99	0,00	0,00	0,00	24,82
31/12/2018	C PART CAPI C	34 153 878,60	22 462,776	1 520,46	0,00	0,00	0,00	17,17
31/12/2019	C PART CAPI C	51 312 659,56	33 549,972	1 529,43	0,00	0,00	0,00	16,39
31/12/2020	C PART CAPI C	52 474 703,81	34 139,449	1 537,06	0,00	0,00	0,00	2,20
31/12/2021	C1 PART CAPI C	69 563 229,01	45 744,202	1 520,70	0,00	0,00	0,00	1,28

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	14 869,643000	22 744 389,87
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 264,890000	-4 989 144,96
Solde net des Souscriptions / Rachats	11 604,753000	17 755 244,91
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	45 744,202000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2021
FR0007084611 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	134 373,05
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	13 365,27
Total des dettes		**13 365,27**
Total dettes et créances		**-13 365,27**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**68 351 493,30**	**98,26**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	44 559 013,60	64,06
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	18 321 580,68	26,34
TITRES OPC	5 470 899,02	7,86
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-13 365,27**	**-0,02**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**1 225 100,98**	**1,76**
DISPONIBILITES	1 225 100,98	1,76
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**69 563 229,01**	**100,00**

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						**44 559 013,60**	**64,06**
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						**43 763 720,58**	**62,92**
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						**40 724 037,85**	**58,55**
TOTAL BELGIQUE						**2 740 788,92**	**3,94**
EU000A283859 EUROPEAN UNION 0%20-041030	27/10/2020	04/10/2030	EUR	150		149 617,50	0,22
EU000A284451 EUROPEAN UNION 0%20-041125	17/11/2020	04/11/2025	EUR	180		182 626,20	0,26
EU000A285VM2 EUROPEAN UNION 0%20-040735	01/12/2020	04/07/2035	EUR	115		109 944,60	0,16
EU000A287074 EUROPEAN UNION 0%21-020628	02/02/2021	02/06/2028	EUR	1 760		1 776 931,20	2,55
EU000A3KNYF7 EUROPEAN UNION 04032026	22/03/2021	04/03/2026	EUR	360		365 385,60	0,53
EU000A3KTGV8 EUROPEAN UNION 0%21-060726	06/07/2021	06/07/2026	EUR	154 000		156 283,82	0,22
TOTAL ALLEMAGNE						**1 994 805,98**	**2,87**
DE000A2TSTD0 SAP 0,25%18-100322	10/12/2018	10/03/2022	EUR	3	0,25	300 820,44	0,43
DE000A3E5MG8 VONOVIA 0,375%21-160627	16/06/2021	16/06/2027	EUR	1	0,375	99 152,53	0,14
XS0862952297 DEUTSCHE POST 2,875%12-111224	11/12/2012	11/12/2024	EUR	500	2,875	546 610,21	0,79
XS2047500769 E.ON 0%19-280824	28/08/2019	28/08/2024	EUR	400		401 424,00	0,58
XS2343822842 VOLKSWAGEN LEASING 0,375%21-26	19/05/2021	20/07/2026	EUR	260	0,375	260 105,57	0,37
XS2374595127 VOLKSWAG FIN SVCS 0%21-120225	12/08/2021	12/02/2025	EUR	389		386 693,23	0,56
TOTAL ESPAGNE						**3 549 718,10**	**5,10**
ES0000012G91 ESPAGNE 0%20-310126	15/10/2020	31/01/2026	EUR	500		503 250,00	0,72
XS1788586375 RED ELEC FINANC 1,25%18-130327	13/03/2018	13/03/2027	EUR	15	1,25	1 600 321,85	2,31
140525 XS1820037270 MTN BANCO BILBA.VI.AR.1,375%	14/05/2018	14/05/2025	EUR	5	1,375	523 396,37	0,75
XS2168647357 BANCO SANTANDER 1,375%20-0126	05/05/2020	05/01/2026	EUR	2	1,375	210 588,47	0,30
XS2250026734 ICO 0%20-300426	28/10/2020	30/04/2026	EUR	120		120 610,80	0,17
XS2297549391 CAIXABANK TV21-090229	09/02/2021	09/02/2029	EUR	5		492 173,42	0,71
XS2357417257 SANTANDER 0,625%29	24/06/2021	24/06/2029	EUR	1		99 377,19	0,14
TOTAL FINLANDE						**1 129 596,50**	**1,62**
XS2258389415 OP CORP BANK 0,1%20-161127	16/11/2020	16/11/2027	EUR	600	0,10	592 034,55	0,85
XS2354246816 OP CORP BANK 0,375%21-160628	16/06/2021	16/06/2028	EUR	544	0,375	537 561,95	0,77
TOTAL FRANCE						**18 551 410,13**	**26,67**
FR0010466938 OAT 4,25%07-25102023	03/05/2007	25/10/2023	EUR	1 000 000	4,25	1 097 627,12	1,58

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011196856 OAT 3%12-250422 OAT	07/02/2012	25/04/2022	EUR	1 000 000	3,00	1 032 366,71	1,48
FR0011654771 BPIFRANCE 2,5%13-250524 EMTN	11/12/2013	25/05/2024	EUR	20	2,50	2 169 784,93	3,09
FR0011962398 OAT 1,75%14-25112024	05/06/2014	25/11/2024	EUR	400 000	1,75	427 287,12	0,61
FR0013281755 ICADE 1,5%17-130927	13/09/2017	13/09/2027	EUR	3	1,50	317 356,15	0,46
FR0013286846 LEGRAND 0,5%17-091023	09/10/2017	09/10/2023	EUR	3	0,50	303 942,53	0,44
FR0013370129 BUREAU VERITAS 1,875%18-060125	04/10/2018	06/01/2025	EUR	10	1,875	1 064 047,26	1,53
FR0013432770 BFCM 0,125%19-050224	04/07/2019	05/02/2024	EUR	12	0,125	1 207 200,49	1,74
FR0013444676 ORANGE 0%19-040926	04/09/2019	04/09/2026	EUR	2		198 226,00	0,28
FR0013505625 ADP 2,125%20-021026	02/04/2020	02/10/2026	EUR	4	2,125	435 901,04	0,63
FR0013506292 ORAFP 1,125% 0727	31/03/2020	07/07/2027	EUR	8	1,25	845 870,90	1,22
FR00140003P3 BFCM 0,1%20-081027	08/10/2020	08/10/2027	EUR	3	0,10	295 188,33	0,42
FR0014000AU2 AFD 0%20-281027 EMTN	28/10/2020	28/10/2027	EUR	5		502 040,00	0,72
FR0014000UC8 URW 0,625%20-040527	04/11/2020	04/05/2027	EUR	3	0,625	302 920,56	0,44
FR0014000UG9 CADES 0%20-250226	02/12/2020	25/02/2026	EUR	7		706 419,00	1,02
FR0014000Y93 CREDIT AGRICOLE 0,125%20-1227	09/12/2020	09/12/2027	EUR	5	0,125	489 174,52	0,70
FR0014001S17 CADES 0%21-250531	03/02/2021	25/05/2031	EUR	13		1 263 925,00	1,82
FR0014003067 REGION ILE DE FR 0%21-200428	20/04/2021	20/04/2028	EUR	3		299 184,00	0,43
FR0014003182 CREDIT AGRICOLE 0,375%21-0428	20/04/2021	20/04/2028	EUR	4	0,375	395 384,38	0,57
FR0014003MJ4 URW 0,75%21-251028	25/05/2021	25/10/2028	EUR	4	0,75	400 731,56	0,58
FR0014003RL9 CDC 0,01%21-010626 EMTN	01/06/2021	01/06/2026	EUR	2	0,01	201 977,89	0,29
FR00140049Z5 ORANGE 0%21-290626	29/06/2021	29/06/2026	EUR	2		198 592,00	0,29
FR0014004GE5 SOCIETEGENERALE 0,25%21-080727	08/07/2021	08/07/2027	EUR	3	0,25	297 459,86	0,43
FR0014005J14 CREDIT AGRICO.TV21-210929 EMTN	21/09/2021	21/09/2029	EUR	3	0,50	296 708,51	0,43
FR0014005SC1 PERNOD RICARD 0,125%21-041029	04/10/2021	04/10/2029	EUR	8	0,125	779 116,05	1,12
FR0014006XA3 SOCIETE GENERALE TV21-021227	02/12/2021	02/12/2027	EUR	3		299 407,52	0,43
FR0014006XE5 BFCM 0,01%21-070325	25/11/2021	07/03/2025	EUR	3	0,01	299 456,30	0,43
XS1195574881 SOC.GENERAL02,625%15-270225	27/02/2015	27/02/2025	EUR	11	2,625	1 201 526,08	1,73
XS1288858548 BFCM 3%15-110925	11/09/2015	11/09/2025	EUR	3	3,00	330 582,62	0,48
XS1325645825 BNP PARIBAS 2,75%15-270126	27/11/2015	27/01/2026	EUR	800	2,75	892 005,70	1,28
TOTAL ROYAUME UNI						**537 410,34**	**0,77**
XS1069521083 CREDIT AGRICOLE 2,375%14-0524	20/05/2014	20/05/2024	EUR	5	2,375	537 410,34	0,77
TOTAL IRLANDE						**484 622,33**	**0,70**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2311407352 BK OF IE GRP TV21-100527	10/03/2021	10/05/2027	EUR	260		257 365,02	0,37
XS2337060607 CCEP FIN IRL 0%21-060925	06/05/2021	06/09/2025	EUR	229		227 257,31	0,33
TOTAL ITALIE						**2 620 533,42**	**3,77**
XS1508450688 UNICREDIT 2,125%16-241026	24/10/2016	24/10/2026	EUR	100	2,125	107 719,18	0,15
XS1639488771 FERROVIE STATO 1,5%17-270625	28/06/2017	27/06/2025	EUR	300	1,50	317 021,79	0,46
XS2063547041 UNICREDIT 0,5%19-090425	09/10/2019	09/04/2025	EUR	500	0,50	504 914,32	0,72
XS2179037697 INTESA SANPAOLO 2,125%20-0525	26/05/2020	26/05/2025	EUR	400	2,125	428 929,15	0,62
XS2268340010 SNAM 0% EMTN 1228	07/12/2020	07/12/2028	EUR	300		288 939,00	0,42
XS2300208928 SNAM 0%21-150825	15/02/2021	15/08/2025	EUR	180		178 939,80	0,26
XS2357205587 TERNA 0,375%29	23/06/2021	23/06/2029	EUR	396	0,375	392 393,80	0,56
XS2360310044 UNICREDIT MTN 0729	05/07/2021	05/07/2029	EUR	400		401 676,38	0,58
TOTAL LUXEMBOURG						**748 462,50**	**1,08**
XS2263684180 NESTLE FIN 0,00001%20-031225	03/12/2020	03/12/2025	EUR	300	0,00001	299 799,00	0,43
XS2350621863 NESTLE FINANCE INTL 0%14062026 EMTN	14/06/2021	14/06/2026	EUR	450		448 663,50	0,65
TOTAL PAYS-BAS						**6 313 118,59**	**9,08**
DE000A19S4U8 ALLIANZ FINANCE II 0,25%17-23	06/12/2017	06/06/2023	EUR	2	0,25	201 752,41	0,29
DE000A3KY342 ALLIANZ FINANCE II 0%21-221126	22/11/2021	22/11/2026	EUR	7		697 389,00	1,00
XS1291004270 IBERDROLA INTL 1,75%15-170923	17/09/2015	17/09/2023	EUR	6	1,75	623 997,62	0,90
XS1557095616 DEUTSCHE TEL INTL 1,375%17-27	30/01/2017	30/01/2027	EUR	800	1,375	859 312,44	1,25
XS1769090991 UNILEVER FIN. 1,125%18-120227	12/02/2018	12/02/2027	EUR	700	1,125	742 803,56	1,07
XS2008921947 AEGON BANK 0,625%19-210624	21/06/2019	21/06/2024	EUR	700	0,625	714 030,30	1,03
XS2049154078 ING GROEP TV19-030925	03/09/2019	03/09/2025	EUR	1		100 005,70	0,14
XS2149368529 ROYAL PH 1,375%25	30/03/2020	30/03/2025	EUR	400	1,375	420 175,18	0,60
XS2258452478 ING GROUP 0,25%20-180229	17/11/2020	18/02/2029	EUR	7		683 600,25	0,98
XS2325733413 STELLANTIS 0,625%21-300327	30/03/2021	30/03/2027	EUR	217	0,625	217 040,04	0,31
XS2356040357 STELLANTIS 0,75%21-180129	18/06/2021	18/01/2029	EUR	160	0,75	158 785,53	0,23
XS2389343380 ABN AMRO 0,5%21-230929	23/09/2021	23/09/2029	EUR	6	0,50	594 282,57	0,85
XS2413696761 ING GROEP TV21-291125	29/11/2021	29/11/2025	EUR	3		299 943,99	0,43
TOTAL NORVEGE						**496 809,59**	**0,71**
XS2117452156 TELENOR 0,25%20-140228	14/02/2020	14/02/2028	EUR	500	0,25	496 809,59	0,71
TOTAL SUEDE						**959 182,79**	**1,38**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2342706996 VOLVO TREASURY 0%21-180526	18/05/2021	18/05/2026	EUR	160		158 904,00	0,23
XS2402009539 VOLVO TREASURY 0%21-090524	09/11/2021	09/05/2024	EUR	600		600 894,00	0,86
XS2404247384 SEB TV21-031131	03/11/2021	03/11/2031	EUR	200		199 384,79	0,29
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						**597 578,66**	**0,86**
XS1944456109 IBM 0,875%19-310125	31/01/2019	31/01/2025	EUR	400	0,875	414 109,10	0,60
XS2338955805 TOYOTA MOTOR CR 0,125% 051127	06/05/2021	05/11/2027	EUR	186	0,125	183 469,56	0,26
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						**868 855,50**	**1,25**
TOTAL PAYS-BAS						**868 855,50**	**1,25**
XS2386877133 ESSITY CAPITAL 0,25%21-150929	15/09/2021	15/09/2029	EUR	889	0,25	868 855,50	1,25
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						**1 635 067,50**	**2,35**
TOTAL ESPAGNE						**501 038,90**	**0,72**
XS2324321285 BANCO SANTANDER SA 0,5% 24032027	24/03/2021	24/03/2027	EUR	5		501 038,90	0,72
TOTAL FINLANDE						**637 813,13**	**0,92**
XS2403444677 NORDEA BK 0,5%21-021128	02/11/2021	02/11/2028	EUR	640	0,50	637 813,13	0,92
TOTAL FRANCE						**496 215,47**	**0,71**
FR0014002X43 BNP PARIBAS SA 130427	13/04/2021	13/04/2027	EUR	3		297 297,58	0,42
FR0014006NI7 BNPP TV21-30052028 EMTN	30/11/2021	30/05/2028	EUR	2		198 917,89	0,29
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						**535 759,73**	**0,77**
TOTAL FRANCE						**435 906,70**	**0,63**
FR0013155009 BPCE 2,875%16-220426 EMTN	22/04/2016	22/04/2026	EUR	3	2,875	335 517,95	0,49
XS1548802914 BFCM 0,375%17-130122 EMTN	13/01/2017	13/01/2022	EUR	1	0,375	100 388,75	0,14
TOTAL PAYS-BAS						**99 853,03**	**0,14**
XS2350756446 ING GROEP TV21-090632	09/06/2021	09/06/2032	EUR	1		99 853,03	0,14
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						**795 293,02**	**1,14**
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						**795 293,02**	**1,14**
TOTAL FRANCE						**795 293,02**	**1,14**
FR0014004QX4 ALSTOM 0,125%21-270727	27/07/2021	27/07/2027	EUR	5	0,125	493 955,68	0,71
FR0014006FE2 DANONE 0,52%21-091130	09/11/2021	09/11/2030	EUR	3	0,52	301 337,34	0,43
TOTAL Titres de créances						**18 321 580,68**	**26,34**
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						**18 321 580,68**	**26,34**
TOTAL Titres de créances négociables						**18 321 580,68**	**26,34**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL BELGIQUE						**1 542 851,58**	**2,22**
BE0000328378 BELGIQUE 2,25%13-220623 OLO 68	16/01/2013	22/06/2023	EUR	50 000 000	2,25	527 526,10	0,76
BE0000339482 BELGIQUE 0,2%16-221023	28/04/2016	22/10/2023	EUR	100 000 000	0,20	1 015 325,48	1,46
TOTAL ALLEMAGNE						**2 031 214,71**	**2,92**
DE0001102309 ALLEMAGNE 1,5%13-150223	16/01/2013	15/02/2023	EUR	80 000 000	1,50	830 803,18	1,20
DE0001102358 ALLEMAGNE 1,5%14-150524	21/05/2014	15/05/2024	EUR	65 000 000	1,50	690 024,68	0,99
DE0001135499 ALLEMAGNE 1,5%12-040922	05/09/2012	04/09/2022	EUR	50 000 000	1,50	510 386,85	0,73
TOTAL ESPAGNE						**5 792 909,07**	**8,33**
ES00000123K0 ESPANA 5,85%11-30122	22/11/2011	31/01/2022	EUR	900	5,85	953 309,34	1,37
ES00000123U9 ESPANA 5,4%13-310123	29/01/2013	31/01/2023	EUR	2 000	5,40	2 230 310,96	3,21
ES00000123X3 ESPANA 4,4%13-311023	21/05/2013	31/10/2023	EUR	1 000	4,40	1 098 895,62	1,58
ES00000128O1 ESPAGNE 0.4%17-300422	24/01/2017	30/04/2022	EUR	1 500	0,40	1 510 393,15	2,17
TOTAL ITALIE						**7 927 770,94**	**11,39**
IT0004953417 ITALIE 4,5%13-010324	01/08/2013	01/03/2024	EUR	1 600	4,50	1 782 957,92	2,56
IT0005086886 ITALIE 1,35%15-150422 BTP	12/02/2015	15/04/2022	EUR	1 200	1,35	1 210 540,92	1,74
IT0005170839 ITALIE 1,6%010626 BTP	26/02/2016	01/06/2026	EUR	1 000	1,60	1 056 714,50	1,52
IT0005210650 ITALIE 1,25%16-011226 BTP	01/08/2016	01/12/2026	EUR	600	1,25	625 630,56	0,90
IT0005277444 ITALIE 0,9%17-010822 BTP	28/07/2017	01/08/2022	EUR	1 200	0,90	1 214 166,24	1,75
IT0005325946 ITALY 0,95%18-010323	01/03/2018	01/03/2023	EUR	2 000	0,95	2 037 760,80	2,92
TOTAL PAYS-BAS						**1 026 834,38**	**1,48**
NL0010060257 PAYS-BAS 2,25%12-150722	10/02/2012	15/07/2022	EUR	1 000 000	2,25	1 026 834,38	1,48
TOTAL Titres d'OPC						**5 470 899,02**	**7,86**
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						**5 470 899,02**	**7,86**
TOTAL FRANCE						**5 470 899,02**	**7,86**
FR0013412822 CM-AM MONE ISR (RC)			EUR	3 315,616		5 470 899,02	7,86

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

S. ACTIVE OBLIGATIONS ISR

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

S. ACTIVE OBLIGATIONS ISR

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts du FCP S. ACTIVE OBLIGATIONS ISR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif S. ACTIVE OBLIGATIONS ISR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE

Jean-Marc LECAT